

ARRÊTÉ MUNICIPAL
N° 2025-115

OBJET : travaux de reprise et de branchement AEP
- Rue Antoine Armagnac-

Le Maire de la Commune de VILLEMOSTAUSSOU,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2213-4,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R.411-8, R413-1,
Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,
Vu les travaux de reprise de branchement AEP qui seront réalisés par la régie EAU RECA (11000 Carcassonne) ;
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation des véhicules pendant les travaux ;

ARRETE :

Article 1 : En raison des travaux de reprise de branchement AEP qui seront réalisés par la régie EAU RECA (11000 Carcassonne), le stationnement des véhicules de toutes catégories sera interdit aux abords du chantier et la circulation des véhicules de toutes catégories sur la rue Antoine Armagnac, sera possible selon l'emprise des engins, du **16/06/2025 au 04/07/2025**.

Article 2 : La signalisation et la pré signalisation réglementaires, conformément aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (4^{ème} & 8^{ème} partie), seront mises en place par l'entreprise chargée des travaux.
Une déviation pourra être mise en place par l'avenue Léon Blum.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

Article 4 : Le présent arrêté peut-être déféré devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Article 5 : M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Conques sur Orbiel, Mme la Directrice Générale des Services, MM. les Agents de Police Municipale, M. le Directeur de l'entreprise chargée des travaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Villemoustaussou le 13 juin 2025

Le Maire

BRUNO GIACOMEL

